

XII.

MONOGRAPHIES PAROISSIALES

ERGUÉ-GABÉRIC (1678-1716)

(Notes de M. l'abbé A. FAVÉ).

Ces notes sont un essai *d'inventaire* des registres des baptêmes, mariages et sépultures, pour la paroisse d'Ergué-Gabéric, de 1678 à 1716. Pour le présent travail, nous nous en sommes tenus obstinément et expressément aux données que pouvaient nous fournir ces cahiers. Notre but étant de montrer qu'avec ces seuls renseignements colligés et rapprochés, on peut reconstituer des événements du passé qu'on ne trouve pas toujours dans les pièces d'archives.

Monseigneur l'évêque de Quimper a maintes fois exprimé le vœu qu'en chaque paroisse ses prêtres fissent un inventaire, une récollection des registres, pour rechercher et fixer l'histoire paroissiale. Nous avons essayé de répondre à ce vœu, pour une période de trente-huit ans, en ce qui concerne la paroisse d'Ergué-Gabéric, en montrant que souvent ce vœu serait facile et intéressant à réaliser.

1. — **Messire Jan Baudour, recteur d'Ergué-Gabéric.**

I. — SA VIE.

Vénéralable et discret Messire Jan Baudour était fils de Prigent Baudour « originaire de la par^ose de Lannilis, Evesché de Léon : décédé au pbitoire « le 29^e aoust 1683, âgé d'environ septante cinq ans. »

Comment Jan Baudour, Léonais d'origine, se trouvait-il agrégé au clergé de Cornouaille ? Son père avait-il suivi, comme serviteur, un riche héritier de Léon, marié au pays où fleurit le pommier ? — Ou bien, suivit-il l'exemple de ces

excorporations, de ces passages d'un diocèse à un autre, si peu rares alors, dans nos diocèses bretons, comme on le constate par les contemporains du serviteur de Dieu Michel Le Nobletz ? A peu près à la même époque, non loin d'Ergué-Gabéric, la paroisse de Coray était gouvernée par Messire Goulven Le Guillou, lui aussi originaire de l'évêché de Léon.

En Ergué, peu avant 1669, on voit relater le nom de Jan Baudour comme prêtre auxiliaire. Vers octobre du même an, il remplaça comme curé Mes^{re} Hervé Le Boudier, jusques en février 1677, qu'il devint recteur de Pleuven, du 3 février à mars 1678.

Sa sœur était mariée à Pleuven, à Jean Le Moal, du lieu de Kergrimen. (Cf. bapt. 22 fév^{er} 1679). Mauricette, c'était son nom, ne tarda pas à suivre M^{re} Baudour à Ergué, lorsqu'en mars 1678, il y vint en place de Jacques Floc'h, mort le 4 dudit mois, à l'âge de 58 ans.

Jean Le Moal, d'après son écriture au caractère vigoureusement détaché, sûr et délié, devait être un *lettré*. Quant il mourut, il laissa à sa veuve au moins deux enfants : Jean et Guénolé.

« Guénolé Le Moal décéda au presbitoire et son corps « fust inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-de-Délivrance « dudit Ergué. » (10 mars 1694).

Jean Le Moal, fils de Mauricette, parrain le 16 oct. 1682, est porté « aagé de huit à neuf ans, demeurant dans le presbitoire dudit Ergué à *présent*. » Jean étant né vers 1674, Mauricette était déjà à Pleuven lorsque Mess^{re} Jan y vint comme recteur : donc ce ne fut pas comme Recteur de cette paroisse qu'il eût pu pourvoir à son établissement.

La domestique du recteur était « Marie Cap, du presbitoire » (bapt. en décembre 1688), qui en sept. 1706 résignait ses fonctions, pour raisons majeures, comme le constate son acte de décès à cette date. Jean Le Hénaff « valet du s^r recteur. », suivait le même exemple, en janvier 1713.

Après 38 ans de charge pastorale, dans la même paroisse, soutenus avec une verveur qui ne se dément pas jusques dans la dernière signature, jusqu'au dernier paraghe qu'il appose aux registres de la paroisse, nous lisons « que le « dernier jour d'aoust de l'an 1716, vénérable et discret « Messire Jan Baudour est décédé, à la maison presbytérale « de cette paroisse, aagé d'environ *quatre vingt ans*. Son « décès est arrivé à quatre heures du matin. »

Les obsèques furent présidées par M^{re} Coentin Furic, recteur d'Ergué-Armel : d'après les procès-verbaux des décès de la paroisse, il semble qu'il entrât dans les attributions du recteur d'Ergué-Armel d'enterrer son confrère d'Ergué-Gabéric : peut-être que celui d'Ergué-Gabéric jouissait du même privilège à l'égard de celui d'Ergué-Armel.

2. — Caractère de M^{re} Jan Baudour.

Il est convenu que « le style c'est l'homme. »

Deux ou trois pièces dans les deux volumes que nous avons inventoriés nous fournissent les seuls documents qui puissent nous faire connaître « *la complexion de l'homme* » comme le dit Blaise de Montluc.

C'est un homme de foi vive. — C'est un homme impressionnable que Jan Baudour.

1701. « Le jour de la Chandeleur, environ le sept heures « du matin, le tonnerre et un tourbillon de vent sapèrent la « tour de la chapelle de Notre-Dame-de-Kerdévot, par la « chambre des cloches, et les matériaux de lad^e tour tom- « bèrent en partie sur François Le Gonnidec, comme il estoit « prest d'entrer dans l'égl^e pour entendre l'office divin, son « braz coupé, le reste de son corps tout brisé, à la réserve « de sa teste, le jugement bon et demandant pardon à Dieu « de ses péchez, invocant la Ste-Vierge de Kerdévot à son « secours, se confessa au curé, qui se trouva présent et

« reçeut l'extreme unction et declara qu'Allain, fils de Marc
« Coetmen, estoit demeuré et tué sous les pierres tombées,
« lequel Gonnidec souffrit jusques environ le six à sept heures
« le soir, et trespasa comme un vray martyr, dans la grâce
« de Dieu et son corps fut inhumé avec le corps dud^t. Allain
« Coetmen, le quatriesme feb^r mil sept cent un, en mesme
« tombe, entre la chaire et l'autel de St Sébastien ; deux
« honnestes gens et de trez bon exemple à tous ceux qui les
« ont conneüs dans leur conduite et bon exemple, pend^t le
« temps qu'ils ont vescu parmi le monde. C'est l'exposé au
« vray que ie me trouve obligé de faire sur ce registre pour
« informer de la vérité après ma mort, ce quatriesme februar
« mil sept cent un. »

Le vénérable Jean Baudour, sous le coup de cette émotion qui lui rappelle le souvenir de la mort et du compte que lui, pasteur, aura à rendre de l'âme des autres, signe, ce jour : « *prêtre indigne*, r^e d'Ergué-Gabéric. »

Ce procès-verbal touchant de la catastrophe nous permet de dater avec précision le vieux cantique de N.-D. de Kérdévot, où est relatée la légende de l'admirable rétable que l'on voit dans cette chapelle. L'auteur dit, en effet, qu'il composa cette pièce, trente ans après ce tragique accident, donc en 1731.

Le 29 octobre 1697, le recteur d'Ergué procédait à un baptême : il était, comme il le dit plus bas, à peu près sept heures du soir : à ce moment, une éclipse de lune se produit, et aussitôt il prend la plume, sans sortir de la sacristie, pour consigner ce phénomène, dans les termes suivants :

« A mesme jour et heure que susd^t il vist une éclipse sur
« la lune, entre six heures et sept heures du soir, qui nous
« pronostique et nous faiet espérer un plein repos : dans les
« troubles mesmes les plus grands et les affaires les plus
« obscures. Cet astre ne se cachera à nos yeux, que par la
« jalousy du soleil, qui ne pouvant esclairer que peu de gens

« dans le trouble, et dans le désordre, s'en prendra à son
« opposé, luy fera la guerre, mais elle en reviendra toute
« victorieuse, après avoir parü autant obscur qu'on le puisse
« estre, elle reviendra tout à conp, si brillante que l'esclat
« de sa lueur surprendrà autant et plus que son obscurité
« n'aura fait. Dieu veille par sa sainte miséricorde que il ne
« me trompe pas dans l'explication de ce que iay apperceü. »

On voit que M^{re} Jan Baudour était contemporain des héros de Molière.

Cette saveur de style, ce culte du détail dans sa précision la plus scrupuleuse, tout dénonçait en lui le tempérament d'un chroniqueur parfait : malheureusement, pour nous, il il sut trop se borner et ne nous a laissé que les deux pièces ci-dessus. Notre regret en est grand, car il eût été précieux d'avoir tous les éléments d'informations propres à faire ressortir et mieux connaître une physionomie qui ne manquait pas, sans doute, d'originalité, et ce qui est quelque chose en plus, s'encadrerait dans un coin du grand siècle de Louis XIV.

3. — Ergué-Gabéric au temps de M^{re} Jan Baudour (1678-1716).

I. — MOUVEMENT DE LA POPULATION.

Pendant cette période, la moyenne des baptêmes était de 70 par an, et celle des mariages de 17, se décomposant ainsi, en moyenne, par dix ans :

	Baptêmes.	Mariages.
An. 1678-1687, par an.	71	19
, 1688-1697, —	76	13
1698-1707, —	72	15
1708-1716, —	61	14

Ces chiffres semblent indiquer une population de quinze à seize cents habitants.

Les registres des décès sont incomplets : on remarque bien vite qu'on ne les tenait pas couramment : souvent, cinq

et six inhumations sont inscrites à la file, d'après des notes incomplètes ; peut-être même de mémoire et souvent sans ordre : c'est ainsi que nous voyons un décès du 28 février enregistré avant un autre du 13 du même mois. Pour les inhumations d'enfants, il n'en est fait mention que si le père est un peu notable. Exemple : « un enfant de Mons^r de Kerdrapeo fust inhumé le premier jour de l'an 1689.....

« Le corps d'un enfant de Monsieur de la Marche fut « inhumé le 4 octobre 1697.....

« Un enfant de Mons^r Richer de Chamripeau, etc., 11 « janvier 1715. »

Le plus souvent, toute indication sur l'âge du décédé fait défaut. Nous aurions souhaité cependant pouvoir faire un relevé, non sans intérêt, sur la *mortalité infantile à cette époque comparée à la nôtre.*

4. — Noms de baptême et noms de famille.

Nous relevons très fréquemment les noms suivants donnés aux filles :

Adelice ;
Appoline ;
Blanche ;
Clémance ;
Florance ou Fleurance ;
Juliane ;
Marquise ;

Et enfin Pezronnelle ou Péronnelle.

Ce dernier nom est encore un des plus communs, dans la paroisse d'Ergué-Gabéric : seulement, les arrières-petites-filles des *Péronnelles* du grand siècle s'appellent aujourd'hui vulgairement *Perrine*.

Souvent, ces noms, aujourd'hui démodés, qui semblent venir tout droit de l'Hôtel Rambouillet, n'étaient pas sans gêner l'orthographe du digne ecclésiastique qui tenait le

registre, comme nous le voyons par la façon d'écrire le nom d' « Heljenore », donné à un baptême, en 1691.

Plusieurs fois, nous trouvons « *Pezron* » variante de Pierre, et par deux ou trois fois, comme prénom de baptême. « *Guézennec*. » (1684, bapt. de *Guézennec Scordia* ; 1714, bapt. d'un fils de *Guézennec Gourmelen*). Ce *Guézennec* est la traduction celtique de *Sylvestre* et un des noms donnés à saint Guénolé.

Un autre nom très rare : dans un baptême, en avril 1695, nous en relevons « *Arphel Le Poupon nommé par Arphel* » « *Constanz*. »

On a, avec raison, réprouvé la réformation acharnée des noms patronymiques bretons que poursuivaient, il y a de longues années, nos secrétaires de mairie. Du jour au lendemain, *Le Coz* devint père de *Lancien* ; *Le Jour* fils de *Ledé*, et *Le Sage* fils de *Le Fur*. Cette tendance s'accusait déjà fortement, à l'époque qui nous occupe : dans une seule page, avril 1694 :

Nous trouvons *Le Joly*, pour *Caër* ;

Le Grand, pour *Le Bras* ;

Le Page, pour *Floc'h* ;

Et un peu plus bas *Le Jeune*, pour *Yaouanc*.

5. — Parrains et marraines.

Les ecclésiastiques étaient recherchés pour être parrains : curés et prêtres habitués étaient très fréquemment appelés à cet honneur : le digne M^{re} Baudour n'eût rien à leur envier sur ce point, et il se prodiguait si bien que, de retour à Ergué, en mars 1678, de cette époque à la fin de cette année, nous le voyons *treize fois* parrain, sur 62 baptêmes enregistrés pour l'année entière. L'année suivante, il *nomme* 8 fois ; en 1680, 9 fois. Il y avait là un abus, que réprovait l'esprit de l'église, formulé et fixé par la lettre de l'art. 4 des statuts du synode général de Cornouailles, en 1710 :

« Nous défendons aux recteurs, sous peine de suspense,
• d'admettre des religieux ou même des ecclésiastiques dans
« les ordres sacrés pour nommer aucun enfant. »

Jan Baudour dut modifier sa conduite : nous ne le voyons, après 1710, tenir sur les fonds baptismaux qu'un enfant : il est vrai que c'était l'enfant d'un officier de l'église : fils de maistre Guyomarc'h, l'organiste. La charité et l'estime que nous professons pour le recteur d'Ergué nous commandent de supposer qu'au préalable il avait obtenu l'autorisation de M^{sr} Hyacinthe de Plœuc, son évêque.

Les registres relatent un fait que nous tenons à constater. Il n'était pas rare de voir, dans des familles nobles, choisir pour parrains de pauvres gens de basse extraction. C'est ainsi qu'ayant à nous occuper du *duc de Mercœur*, nous avons relevé le détail suivant concernant sa femme, Marie de Luxembourg : le 5 novembre 1592, elle accouchait d'un fils et d'une fille : « la mère, pour mériter d'avantage la
« faveur céleste, méprisant l'honneur et pompe du monde,
« print pour ses compères et commères trois pauvres hommes
« et autant de pauvres femmes nécessiteuses de ceste diète
« ville de Nantes. » (Pierre Biré. *Alliances généalogiq. de la maison de Lorraine*, p. 186).

Notre Montaigne, parlant du bon père que Dieu lui avait donné dit « *Son humeur visait encores à une autre fin, de me
« rallier avecques le peuple et cette seule condition d'hommes
« qui a besoing de notre ayde : et estimoit que je fusse tenu
« de regarder plus tost vers celuy qui me tend les bras que
« vers celuy qui me tourne le dos, et fust ceste raison pour-
« quoy il me donna à tenir sur les fonts, à des personnes de
« la plus abjecte fortune pour m'y obliger et attacher. »*

Ce furent, sans doute, ces sentiments de belle et saine démocratie chrétienne qui inspiraient les nobles châtelains d'Ergué, lorsqu'ils choisissaient leurs domestiques et serviteurs pour nommer leurs enfants :

17 nov. 1689, Bapt. de Marie-Anne, fille de Corentin de Penfeuntenyo, chevalier, seigneur de Kermoruz, Coatanlan et autres lieux : « a esté nommé par Jan Pélenec et Marie « Le Breton, lesq. ont déclaré ne sçavoir signer ».

4 janvier 1705. Supplément des cérémonies du baptême de François Guy, fils aîné de Messire Jan-Baptiste Gelin et Dame Mauricette Harquin, Seign^r et Dame de Pennanreun ; « et a esté nommé par Guy Berrou, vassal dud^t « seigneur, et Ursule Pierre, domestiques dud^t Pennareun ».

21 oct. 1707 : « Bap. de Marie-Marguerite de Gelin, pré- « cédemment ondoyée à Quimper : nommée par Alain Hémon « et Marguerite Conan, serviteurs domestiques dudit Pen- « nanreun ».

Quelle plus belle récompense pour le dévouement de ces vieux serviteurs que cette marque de confiance affectueuse les agrégeant désormais à la famille en leur faisant contracter cette parenté spirituelle qui unit à jamais parrain et filleul ?

Nous retrouvons le sens patriarcal du mot « *domestique* » dans le procès-verbal du baptême de Barbe-Rose-Martine de La Marche, de Kerforz ; (19 janvier 1705) — « nommée par Maistre Martin Le Guenn, *domestique de Kerforz*, et Dame Barbe-Françoise de Tréanna ». La signature du parrain nous apprend qu'il était « *acholyte* » : — « *domestique* » dans le sens de la famille de La Marche, par sa première éducation : frère de lait, fils adoptif, etc.

6. — Les notables d'Ergué.

« A tout seigneur, tout honneur. » Au *manoïr de Kerforz*, saluons Damoiselle Janne de Verboys, Dame du Man ; à Kerforz, aussi, habite noble homme Louis Besnier, sicur de La Roché : il avait épousé Françoise-Corentine Belliguet et vint habiter le bourg (Bapt. janvier 1685). Puis nous trouvons Louis-René de La Marche, seigneur dudit, de Les-

quiriou, Penquelen, etc., et sa compagne, Dame Marie-Rose de Tréhouret, dont la nombreuse lignée ne quittera plus Kerforz. Dame Marie Billoart, décédée le 5 décembre 1693, est douarière de *Mézanlez*.

A *Pennanreün*, écuyer Jean-Baptiste Gelin, seigneur de Pennanreün et de Boulvern, époux de Jeanne-Mauricette Harquin, semble disputer à Louis-René de La Marche l'honneur d'avoir une famille où le foyer ne sera jamais désert, une maison où la table sera toujours entourée de nombreux rejetons.

A *la Salle-Verte* vivait François Delille et sa femme Jeanne Le Cosquer : le 8 mars 1687, il mourait, jeune encore, laissant après lui un enfant encore dans le sein de sa mère.

Jacques de Charmoy, seigneur de La Coudraye, de Kerarret et autres lieux, l'est aussi de Lezergué.

Sébastien Paluele, s^r de Trividiern, reçoit en ce manoir la Dame de Funérait, « laquelle estant venüe par forme de « visite chez M. de Trividiern », y donna le jour à un enfant mâle. Le père était Maître Jean Funérait, la mère Urbanne Ansquer ; le baptême se fit à Lezergué, chapelle de Saint-Joachim : le parrain fut M^e de Trividiern et la marraine Anne de la Garde, Dame de Kerogué. (14 janvier 1698).

Outre Corentin de Penfeutenyo et sa famille, nous rencontrons les du Fresnay ; Gillette de Kergariou, Dame du Fresnay ; sa fille aînée Marie-Anne ; Michel-Corentin du Fresnay ; Christophe du Fresnay et Gillette de Kersainct-gily :

Après nous être acquitté de nos devoirs devers les hôtes des manoirs d'Ergué, nous rencontrons d'autres notables. Ce sont les notaires royaux.

A *la Salle-Verte*, Alain Le Coffec ; au Quélénnec, Jan Lhodé, fils de Gulllaume : il fut « trouvé mort dans la rivière d'Audet et inhumé le 18 décembre 1705 ».

Au bourg de Kerdévot, Jan Périgot, époux de Marguerite Macé.

Les organistes du bourg d'Ergué occupaient une certaine place parmi les notabilités locales.

Le premier qui, de son doigté novice, fit gémir, soupirer et exulter les orgues de la paroisse, fut Maître Pierre Guyomarc'h, enterré le 11 décembre 1702. Les orgues de la paroisse, aujourd'hui en partie désemparées, portent le millésime de 1680. Le buffet est des plus gracieux et des plus élégants.

Pierre fut remplacé par Maître Charles Guyomarc'h, qui paraît à un baptême, en 1706 (23 août), comme compère de Guillemette Danyel, gouvernante de M^r et de M^{me} de Penanreun.

En 1717, il fut remplacé par René Kerlanu, qui céda lui-même la place aux Le Dé et aux Kernévez.

Au nombre des notables villageois, citons femme Marie Hascoët, femme d'Hervé Le Masson, de Kerurvoës ; (1683) Catherine Men ; qui signent : Jacques Déniel, Claude Lazennec, de Kerdalast ; puis du Quélenec ; Alain Tanguy, Guénolé Boudier, de Kernaoff, les Crédou, les Mahé, les Pétillon ; Hervé Lizien, du Mélenec.

V.

Ce que nous voyons des honorables visiteurs qui venaient à Ergué, « trois quarts de lieu de Quimper » de Quimper, nous disent les vacations des officiers ministériels du temps, nous représente un vrai parterre de tabellions et de procureurs, d'hommes de loi et de justice, en possession d'offices de judicatures et appelés à Ergué-Gabéric, par des relations de famille ou de propriété.

En 1680, Maître Allain Le Coffec, notaire royal de Salle-Verte *nomme* avec « Damoiselle Olive Dauchin, compaigne du s^r de Toullencoat, notaire royal de la rue Neufve de Quimper. »

Tabellions greffaient sur souche de tabellions.

En juillet 1678, Le Coffec mariait sa fille Françoise à « Maistre Guillaume Bernard, notaire royal et greffier du Pont-l'Abbé », originaire de la paroisse de Saint-Julien.

En 1684, est parrain, noble homme Henry Philippe, notaire de la Ville-Close de Quimper.

En 1686 et 1689, nous relevons le nom d'écuyer Jean de Trividic, époux de Renée Bellay, notaire aux Reguaires, demeurant au bourg de Kerfeunteun, puis dans la Ville-Close de Quimper.

Les procureurs ne font pas défaut.

1679. Maistre Jean Huet, greffier de l'officialité de Cornouailles.

1695. Le s^r Glézen, époux d'honorable femme Étienne Le Laé.

1706. De Grandpré-Lozac'h.

1708. Alain Benoit.

1714. Joseph Danguy des Désertz, procureur fiscal de Saint-Évarzec, puis de Locmaria, et Charles-Joseph Danguy des Désertz, avocat au Parlement.

Conseillers au Présidial :

Ecuyer Joseph Drouallen, sieur de Lesnalec.

1680. Guillaume-Corentin Jégo, baillif des Reguaires.

1708. Ecuyer Urbain de Pratmeno, couseiller du Roy et juge de police de la ville de Quimper.

1709. Guillaume Le Traon, sieur du Rest, receveur des épices et vacations de Messieurs les juges du Présidial.

La famille La Marche et de Tréhouret était *de robe*.

Un enfant de Louis-René de La Marche et de Rose de Tréhouret fut nommé en 1688 par « Messire Urbain de Tréhouret, seigneur de Kerstrat, conseiller du Roy et premier magistrat de la cour de Chasteaulin », et « Dame Hyolande de La Marche, présidente de Latay ».

L'année suivante (1689), à un autre baptême, au manoir de Kerforz, les parrain et marraine sont : « Messire Pierre

de Saint-Péran, chevalier, seigneur de Latay, conseiller du Roy et son président au Parlement de Bretagne, et dame Françoise de Gouvello, Dame compaigne de Messire de Tréhouret, seigneur de Kerstrat et seneschal en la cour royale de Chasteaulin ».

— Les registres nous font passer en revue les nobles visiteurs qui composaient, à l'époque, la « Gentry » du pays de Quimper.

A Kerforz, nous voyons un enfant de Louis-René de La Marche, tenu sur les fonts baptismaux par « Constanze de Coatanscour, Dame de Botmeur ».

1680. Catherine Garnier, femme de Jean de La Garde, seigneur du Stancmeur, est marraine.

Jean Le Sal, sieur de Kerulochet, nommé avec Damoiselle Marie Bougeant, dame de Pentreff.

Nous relevons les noms :

1693. Catherine Le Guillouroux, compaigne de noble homme Jacques Guillou, sieur du Rosloutet.

1695. Damoiselle Yvonne Corentine, Dame de Coatform.

1695. Ecuyer Jean Guillard, sieur de Goasanaman, parrain avec Dame Corentine de La Garde, compaigne d'écuyer Jacques de Richard, seigneur dudit lieu.

1696. Dame Marie-Françoise de Suberville, dame de la Boëxière rue Lazarou, demeurant en la rue Mescloaguen.

1698. Jeanne Nédélec, Dame de Rosnohen.

1701. Laurans-Guillaume du Cosquer de Kervenzoaël.

Grégoire de la Goublaye.

René Le Baron de Penanprat.

Julien Prouhet de Kermadec.

Charles-François du Boisgueheneuc, chevalier, seigneur de la Boërie.

1704. Jean-François Le Borgne, sieur de Roscarion.

1705. Dame Jeanne Le Coazre, Dame de Penendreff.

1707. Inhumation « du corps d'escuyer Christophe du Fresnay, sieur de Bavégan, fils aimé de M^r du Fresnay ».

En 1708, un enfant de Geslin de Penanreün est nommé par Messire Charles-Jean de Goësbriand, chevalier, seigneur de Kerdaoulas ; en 1713, autre baptême, où nomment « Escuyer Gilles-Claude Harquin, seigneur de Kerouryren, avec Damoiselle Françoise Catin, Dame de la Ville-Blanche.

1714. Est marraine Marguerite-Josèphe Le Ny, Dame de la Chapelle.

En 1716, on cite le mariage de Messire-Guillaume Colombar Le Rousseau de Lanvaux, chevalier seigneur, du Diernélez et autres lieux, de la paroisse du Faouet, avec Damoiselle Charlotte-Louise du Fresnay. Nous relevons au registre les signatures de Jeanne-Renée Huby Diernélez ; — Louise-Clode du Tournel ; — Louis Desportes de Saint-Nudect.

Un peu plus bas, nous trouvons Jean-Madelaine Gelin de Couescouvran.

— Si la robe est largement représentée, dans le long et fastidieux relevé que nous venons de faire, en revanche, l'épée l'est assez rarement.

En 1714, nous voyons comme parrain, à Pennanreun, « Jean Gelin, seigneur de Villemorel et autres lieux, enseigne des vaisseaux du Roy, lieutenant de compagnie de marine. »

Plus tard, en 1734, nous trouverons un fils du même manoir de Penanreun : « Escuyer Messire Charles-Jean-Alexandre Gelin, seigneur de Boulvern, *Mouscataire de Sa Majesté.* »

En août 1730, nous retrouvons un enfant dont nous avons plus haut relevé le baptême : « Joseph-Louis de La Marche, sieur de Tréhouret et autres lieux », devenu homme et « chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Lazare et de Nostredasme du Mont-Carmel de Jérusalem. »

— Nous passons par tous les échelons de la hiérarchie sociale en enregistrant les noms : d'« honorable marchand Guillaume Pelletier, de la Ville-Close de Quimper (1681) ;

De « Maistre François Bénard, armurier de la Ville-Close (1693) ;

D'« honorable femme Marie Chosson, marchande, de la rue Obscure de ladite ville (1708) ;

De « demoiselle Perrine Huchet, compaigne de M^r de Kermorvan, marchand de drap de soie à Quimper ;

De « Maistre Jacques Genet, maistre perruquier », que nous voyons figurer comme témoin, en 1713, du mariage de Nicolas Pichart, dans la chapelle de Kerforz ; enfin de « Maistre Pléjeux, charbonnier, à Botpodern (en Elliant). »